



# HORIZONS STRATÉGIQUES



MINISTÈRE  
DE LA DÉFENSE  
ET DES  
ANCIENS COMBATTANTS



# Horizons stratégiques

# Préface

La complexité du contexte stratégique requiert une aptitude accrue à anticiper les crises afin que la France dispose, le moment venu, des capacités militaires adaptées à son rôle sur la scène internationale. Dans ce cadre, l'élaboration de nos systèmes de forces conditionne l'adaptation de nos armées aux types d'engagements futurs prévisibles.

À ce titre, le Plan prospectif à 30 ans (PP30) a pour vocation d'éclairer la préparation des programmes d'armement, en identifiant notamment les facteurs clés et les risques de ruptures opérationnels et technologiques. Cette réflexion technico-opérationnelle doit ainsi pouvoir s'adosser à une analyse prospective de l'environnement stratégique international.

De façon plus générale, l'ensemble du ministère doit également pouvoir profiter d'une analyse commune de l'évolution du contexte stratégique pour conduire les travaux de toute nature nécessitant de disposer d'un éclairage à long terme.

C'est tout l'objet de cette troisième édition du rapport *Horizons stratégiques* dont la vocation finale est de concourir, de manière volontariste, à la préparation des choix nationaux en matière de politique de défense.

À partir d'une analyse des tendances globales d'évolution du contexte stratégique, des équilibres ou des ruptures géopolitiques mondiaux, de la nature et de l'intensité des risques et des menaces, cet exercice vise à identifier leurs conséquences sur le positionnement de la France dans le système international au cours des trois prochaines décennies.

Ce document est le fruit d'une réflexion pluridisciplinaire et ouverte qui ne prétend pas à l'exhaustivité. Conduit par la Délégation aux affaires stratégiques, il a fait appel aux contributions de l'ensemble des organismes ministériels qui prennent part au processus de préparation de l'avenir (État-major des armées, Direction générale de l'armement, Secrétariat général pour l'administration, états-majors d'armée, etc.), mais également à celles de nombreux acteurs de référence, institutionnels et privés.

Cette édition témoigne d'un effort particulier de méthodologie prospective grâce au recours à de nouveaux outils collaboratifs. Destiné à enrichir les travaux de nos alliés, à alimenter les dialogues menés avec nos principaux partenaires, *Horizons stratégiques* tente d'apporter un éclairage cohérent sur notre environnement à venir. Illustration des efforts conduits par ce ministère dans le domaine de la prospective de défense, il vise à aider chacun à « mieux comprendre » pour « mieux réfléchir, imaginer, mesurer » et, surtout, mieux répondre à la question centrale de la nature à venir des enjeux posés à la défense de la France.

# Sommaire

## CLÉS DE LECTURE

Horizons stratégiques : lignes de force

## PREMIÈRE PARTIE : APPROCHE THÉMATIQUE

- 1 - Relations internationales
- 2 - Menaces, conflictualité et opérations militaires
- 3 - Économie
- 4 - Démographie et migrations internationales
- 5 - Ressources et environnement
- 6 - Santé
- 7 – Évolutions technologiques et sociétales

## DEUXIÈME PARTIE : APPROCHES RÉGIONALES

Les États-Unis, (encore) première puissance mondiale en 2040

L'Europe, une puissance médiane

L'Afrique en marche ?

Un Moyen-Orient durablement au cœur des tensions internationales

Russie, Europe orientale, Caucase, Asie centrale : puissance et fragmentation des territoires

L'Asie, enjeu de puissance

L'Amérique latine, une voix sur la scène internationale

GLOSSAIRE

INDEX DES SIGLES

LISTE DES EXPERTS AUDITIONNÉS

# Clés de lecture

Ce rapport analyse l'évolution du contexte stratégique et des équilibres géopolitiques et géoéconomiques, les grands défis auxquels seront confrontés nos États et, au-delà, l'ensemble de la planète, avec une attention particulière portée à la nature et à l'intensité des risques et des menaces. Les missions du ministère de la Défense et ses besoins dans le domaine de la prospective impliquent en effet de privilégier l'identification et l'anticipation des sources potentielles d'instabilité pour mieux pouvoir y répondre; cette logique donne au rapport une coloration que certains pourront considérer comme excessivement pessimiste, mais à laquelle il appartient aux forces armées de se préparer.

L'une des caractéristiques de notre époque est sans doute qu'aucune clé de lecture unique ne permet désormais de saisir la complexité internationale dans sa globalité, comme au temps du « concert des nations » ou de « l'affrontement bipolaire ». La mondialisation pas plus que « la guerre contre le terrorisme », l'unipolarité pas plus que la multipolarité, le règne du droit international, pas plus que le « choc des civilisations » ou « la fin de l'Histoire » n'épuisent à eux seuls l'explication du fonctionnement du système international.

Car le monde change à un rythme accéléré. De nouvelles dynamiques se mettent en place, de nouveaux enjeux s'imposent, sans pour autant que disparaissent totalement les logiques anciennes, celle des États, celle de la puissance. Cette complexité, qui pose des défis à notre compréhension et à notre action, nous oblige à nous ouvrir à la multiplicité des points de vue.

L'accélération du « temps mondial » rend d'autant plus nécessaire – et difficile – la conduite d'exercices d'anticipation. Périlleux par nature, comme en témoignent la plupart des grandes ruptures stratégiques (chute du mur de Berlin, attentats du 11 Septembre, révolutions et révoltes en train de redessiner le monde arabe), dont aucune n'avait été anticipée, ils exigent de la modestie de la part de ceux qui s'y livrent.

C'est pourquoi l'objectif de ce rapport n'est certainement pas de prédire l'avenir, mais d'essayer de comprendre et de mettre en lumière les grandes évolutions que pourrait ou devrait connaître le monde dans les vingt à trente prochaines années. À la différence des précédentes éditions du rapport, l'horizon temporel retenu varie selon les domaines abordés, allant de vingt (domaines stratégique, international) à trente ans (démographie, société).

Sur la base de l'analyse de l'état du monde et des tendances lourdes<sup>▲</sup> qui se dessinent aujourd'hui, ce rapport vise à dégager le jeu des acteurs internationaux, les évolutions et les facteurs d'incertitude<sup>▲</sup>, pour tenter de dessiner les contours du monde de demain, de déceler l'émergence de phénomènes nouveaux, d'éventuelles ruptures<sup>▲</sup> et envisager des scénarios<sup>▲</sup> possibles.

Sont entendus, dans ce rapport, par :

- **tendance lourde** : orientation d'un phénomène évolutif sur une période longue (ex. : urbanisation, croissance démographique, évolutions technologiques, etc.) ;
- **rupture** : tout phénomène de basculement stratégique découlant de tendances lourdes ou survenant de manière inattendue. Une rupture crée une séparation claire entre un « avant » et un « après », sans pour autant être obligatoirement liée à une notion de temporalité courte ; les ruptures sont signalées par le pictogramme : 
- **scénarios** : jeux cohérents d'hypothèses conduisant d'une situation d'origine à une situation future. On distingue deux grands types de scénarios : exploratoires (partant des tendances passées et présentes et conduisant à des futurs vraisemblables) et d'anticipation, ou normatifs (construits à partir d'images alternatives du futur – représentant des objectifs raisonnables – et donc élaborés de manière rétroprojective sur la base des stratégies à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs) ;
- **incertitudes** : situation dont on ne connaît pas l'évolution, qui peut être soit positive, soit négative ; situation dont l'évolution peut être certaine, sans que l'on puisse en évaluer les conséquences, ou telle qu'un événement prévu puisse survenir dans un sens ou dans l'autre. les incertitudes sont signalées par le pictogramme : 

Piloté par la Délégation aux affaires stratégiques, cet ouvrage est un travail collectif, qui a associé un large spectre d'organismes du ministère de la Défense et d'expertises extérieures.

Sur la base de l'expérience acquise à l'occasion des précédents exercices, celui-ci s'est attaché à porter une attention particulière à la méthodologie, au développement et à l'exploitation d'outils spécifiques, à la formulation de conclusions directement exploitables dans le cycle de préparation de l'avenir du ministère de la Défense et à la constitution d'un large réseau d'expertise.

Des méthodes de travail participatives ont été développées. Ainsi, par exemple, chaque chapitre a donné lieu à une demi-douzaine de séances au sein du « Laboratoire technico-opérationnel » (LTO), mis en place par la Direction générale de l'armement, qui, rassemblant un large spectre d'experts, ont permis de structurer une réflexion collective.

Ce rapport, qui se décompose en sept chapitres thématiques – « relations internationales », « menaces, conflictualité et opérations militaires », « économie », « démographie et migrations internationales », « ressources et environnement », « santé » et « évolutions technologiques et sociétales » – suivis d'une partie consacrée aux analyses régionales, est fondé sur une approche pluridisciplinaire, transverse et participative.

Au-delà des ressources propres au ministère de la Défense et des autres administrations consultées, en particulier le ministère des Affaires étrangères et européennes et sa Direction de la prospective, un large réseau de près de 70 experts (responsables politiques, hauts fonctionnaires, démographes, économistes, chercheurs, professeurs, journalistes, sociologues, médecins, etc.), dont on trouvera la liste en fin de rapport, a été mobilisé. Nous les remercions vivement, ainsi que le service de cartographie de l'Institut d'études politiques de Paris et le LEPAC, pour le travail accompli en matière d'iconographie.

De manière à faciliter la lecture et à gagner en efficacité, les chapitres s'ouvrent sur un encadré intégrant les messages clés et se ferment sur les conséquences des grandes évolutions dessinées pour la défense. Certains sujets ou pays font l'objet d'un éclairage spécifique (les focus). Les termes signalés par un triangle sont définis dans le glossaire en fin de rapport, de même que l'ensemble des sigles.

L'ambition de ce travail est, avant tout, d'ouvrir des pistes et de susciter des questionnements, à la fois pour participer à la réflexion et au débat collectifs et pour alimenter la démarche prospective du ministère. Nous invitons les lecteurs de ce rapport à se saisir de ces analyses, à les questionner et à s'interroger sur les conséquences des futurs possibles qui y sont esquissés.

*Les données mentionnées dans le rapport sont valables à la date du 1<sup>er</sup> mars 2012.*

# Lignes de force

# Lignes de force

De notre environnement stratégique tel qu'il sera en 2040, nous ne pouvons aujourd'hui que détecter les prémisses. Aussi l'ambition de cette nouvelle édition du rapport de prospective géostratégique et géopolitique est-elle d'explorer les grandes tendances qui devraient structurer le système international vers le milieu du siècle, et de cerner les éventuelles implications pour la France et son outil de défense.

Trois tendances marquantes peuvent être dégagées :

- > la fin de la domination occidentale,
- > l'accélération de la mondialisation,
- > une instabilité et une volatilité de plus en plus marquées.

# 1 La fin de la domination occidentale

**Les deux à trois prochaines décennies devraient constituer une période de transition géopolitique qui verra se clore l'ère de la domination occidentale, ouverte au XVI<sup>e</sup> siècle. Le déclin relatif des États-Unis, qui devraient toutefois rester la puissance militaire prééminente, le risque de déclassement de l'Europe, l'affirmation de nouvelles grandes puissances à vocation régionale ou globale accentueront le glissement du centre de gravité stratégique du monde.**

## Un monde « post-américain »

Les trente prochaines années devraient être marquées par l'avènement, plus ou moins rapide, d'un monde « post-américain ». En 2040, la page de la *pax americana*, ou monde « unipolaire », inaugurée avec l'effondrement du bloc soviétique, devrait être tournée.

Le *leadership* américain devrait s'éroder. Il s'agira, toutefois, non pas d'un déclin brutal et violent, mais plutôt d'une relativisation de sa puissance.

À cette date, les États-Unis ne devraient plus occuper la première place en terme de puissance économique mondiale. Néanmoins, ils devraient encore être la première puissance globale et conserver une prééminence dans la plupart des domaines du *smart power*<sup>1</sup>.

Toutefois, ce *smart power* et la prééminence stratégique des États-Unis sur l'ensemble du globe tendront à être concurrencés par la montée en puissance de nouvelles grandes puissances, à commencer par la Chine. Les relations entre les deux pays seront du reste structurantes sur le plan international, avec des conséquences mondiales en cas de tension.

L'empreinte globale de la puissance américaine, y compris militaire, sur la carte du monde diminuera progressivement. Ce mouvement devrait se traduire par un désinvestissement significatif dans certaines zones – notamment en Europe – et s'accompagnera par le basculement, déjà engagé, du dispositif militaire vers l'Asie-Pacifique, l'évolution de cette région étant déterminante dans la définition de la stratégie globale américaine.

## Un risque de déclassement de l'Europe

Confrontée à une stagnation démographique, à des perspectives économiques difficiles (faiblesse des investissements, de la croissance, insuffisante progression de la productivité, poids de la dette), au risque de repli national de ses États membres et à une baisse substantielle de ses ressources militaires, l'Europe est aujourd'hui à un tournant de son histoire.

Première puissance économique et scientifique mondiale, pôle de stabilité politique, l'Europe dispose d'atouts indéniables. Toutefois,

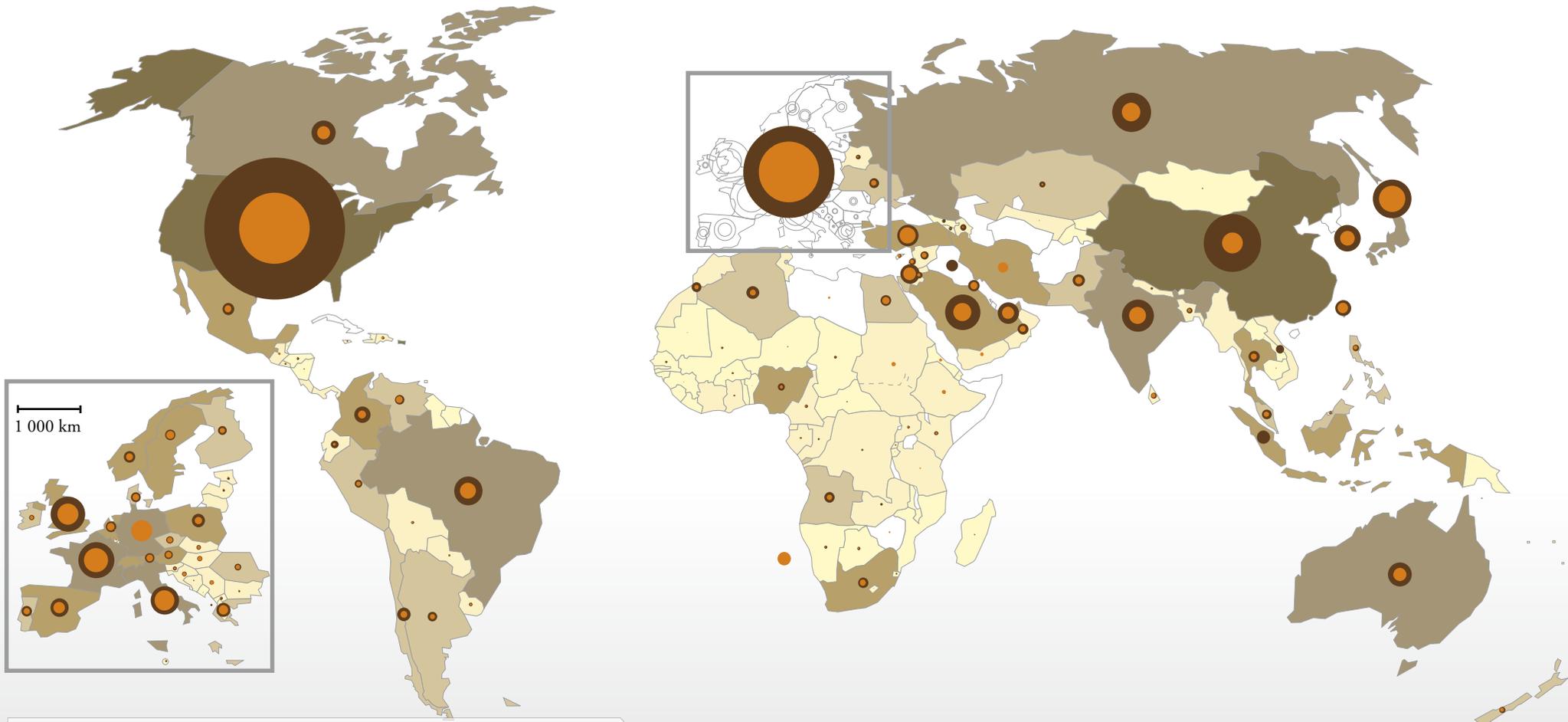
à moins d'un sursaut économique et d'une nouvelle impulsion dans sa construction politique, l'Europe pourrait voir son influence décliner, y compris dans les régions de plus en plus stratégiques pour les Européens. Face à l'affirmation des émergents, elle ne restera une puissance de premier ordre que si ses membres réussissent à définir des objectifs communs, à fédérer leurs efforts tout en poursuivant l'approfondissement de l'intégration politique, économique et militaire.

## L'affirmation de nouvelles grandes puissances, aux trajectoires toutefois incertaines

L'affirmation de nouvelles grandes puissances, « émergées », désignées comme les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, auxquels a été intégrée récemment l'Afrique du Sud), et de pays à fort potentiel, dynamiques sur le plan économique et dotés d'une capacité nouvelle à transformer la géopolitique mondiale, continuera de bouleverser les équilibres de puissance à l'échelle internationale. Ce phénomène de rattrapage impliquera un nombre croissant de pays. À l'horizon 2040, les émergents devraient en effet représenter près de 60 % du PIB mondial ; leur part dans le commerce mondial devrait s'élever à 45 % (contre 34 % aujourd'hui), et ils devraient fournir 65 % des biens manufacturés importés par les pays développés (40 % en 2010).

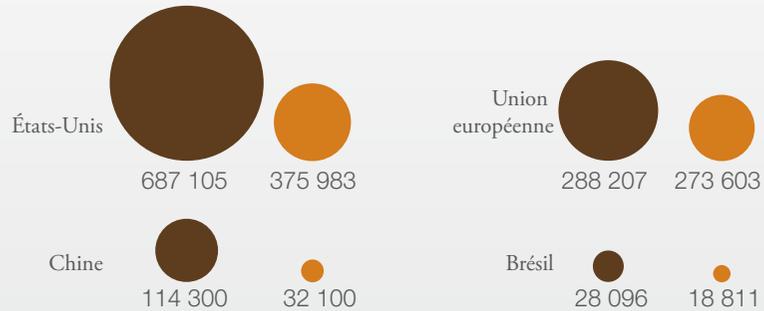
Des incertitudes subsistent toutefois sur le potentiel de croissance de ces économies et son caractère soutenable, certains d'entre eux étant susceptibles de faire face à un ralentissement sensible (notamment la Chine et la Russie, dont le potentiel de croissance devrait être divisé par deux d'ici vingt ans).

1- Combinaison du *hard power* de la force militaire et du *soft power* de la diplomatie, de l'économie, du droit et de la culture.

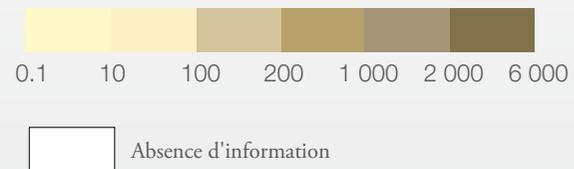


## Produit intérieur brut et dépenses militaires

Dépenses militaires par pays, en millions de dollars, en 2000 ● et 2011 ●



Croissance du PIB 2000-2011 (en milliards de dollars)



Source : SIPRI/FMI





## La défense dans l'évolution des relations Sud-Sud en 2010-2011

- États ayant passé un accord de coopération dans le domaine de la défense entre 2010 et 2011
- Accord de coopération

Source : base de données Osiris / Military Balance 2011

Ministère de la Défense - Délégation aux affaires stratégiques

## Une désoccidentalisation du monde ?

L'affirmation de ces nouvelles puissances s'accompagnera d'une densification des relations Sud-Sud, tant commerciales que diplomatiques, à travers la formation de coalitions et de solidarités de plus en plus fortes. Ce processus s'effectuera notamment au sein des enceintes multilatérales, susceptibles de modifier certaines règles du jeu international, inspirées par les pays du Nord, sur un nombre croissant de sujets.

Avec le reflux des grandes idéologies structurantes du vingtième siècle, les luttes d'influence entre puissances pourraient investir significativement les terrains du *soft power* et du *smart power*, les États poursuivant l'objectif d'organiser le monde selon leurs propres principes, normes et valeurs, ainsi que sur le terrain des modes de vie et des pratiques de consommation. Sur le plan social, le modèle individualiste fondé sur la croissance économique et sur la société de consommation et de l'information devrait continuer à s'étendre dans le monde dans les trois prochaines décennies, mais il s'accompagnera dans le même temps de phénomènes de repli identitaire et de radicalisation.

Le déclin relatif de l'influence occidentale pourrait se traduire par la contestation des normes juridiques et politiques d'inspiration occidentale qui seront, en tout état de cause, influencées par des modes de pensée différents, notamment en provenance du monde asiatique.

La crise économique et financière mondiale a entraîné une remise en question du régime de croissance et de l'ordre économique – néolibéral – dominants portés par les pays occidentaux qui, sans être radicalement contestés, voient un certain nombre de leurs principes remis en cause (ébranlement de la « foi » dans la régulation par le marché, revalorisation du rôle des États dans l'économie). Ce retour à un plus grand interventionnisme étatique pourrait être confirmé sur les moyen et long termes, avec la montée en puissance des émergents, en particulier asiatiques, dont la meilleure résistance à la crise pourrait avoir consolidé le modèle économique, alternatif, de « capitalisme d'État ». Celui-ci pourrait devenir plus attractif pour les pays en développement et se diffuser au détriment du modèle « occidental ».

Toutefois, si les nouvelles puissances, à la recherche d'une redistribution du pouvoir au niveau international, proposent des modèles alternatifs, elles ne remettent pas en cause radicalement, comme ce fut le cas par le passé, les fondements philosophiques et les structures interétatiques et de libre marché sur lesquels repose le système international. Dans cette période de transition, un esprit « réformiste » devrait ainsi continuer à s'imposer chez la plupart des émergents.

L'universalité des droits de l'homme continuera de se heurter à la résistance de nombreux États ou acteurs transnationaux au nom de principes identitaires, notamment religieux. Cela ne devrait pas empêcher pour autant les revendications en faveur des droits fondamentaux de connaître un écho croissant à travers le monde, favorisé par la montée en puissance d'une classe sociale plus aisée et éduquée, soucieuse d'être protégée des excès et de l'arbitraire des États, et par la diffusion des technologies de l'information.

Élevé au statut de valeur universelle, le principe démocratique continuera de s'affirmer, en dépit de possibles reflux. S'il n'est pas agréé unanimement par les États, celui-ci est désormais partagé par une grande majorité des populations à travers le monde – ce qui ne signifie pas qu'il s'organisera nécessairement sur le modèle unique de la démocratie libérale. Dans trente ans, la majorité des démocraties s'approprient une conception de l'État, des droits de l'homme, de la démocratie, de la place du religieux et des minorités selon leurs modèles propres. Par ailleurs, la progression du processus de démocratisation ne sera pas nécessairement synonyme, à court terme, de plus de stabilité, pas plus qu'elle ne facilitera automatiquement le multilatéralisme et les accords sur les grandes questions internationales.



# 2 L'accélération de la mondialisation

**Le processus de mondialisation, qui a constitué le bouleversement le plus important sur le plan stratégique depuis la fin de la guerre froide, devrait s'intensifier et s'accélérer dans les trente prochaines années. L'explosion des flux transnationaux, les interdépendances accrues, les défis globaux, la concurrence exercée par les acteurs non-étatiques (firmes internationales, ONG, société civile, médias, diaspora, groupes criminels...) imposeront aux États de s'adapter. La stabilité du système international exigera le renforcement de la régulation et de la coopération internationales.**

## Une explosion des échanges

Portée par le rattrapage des pays émergents, la croissance absolue et relative des échanges mondiaux de biens et de services, l'accélération de la diffusion des progrès technologiques et la levée des obstacles aux échanges commerciaux, la « seconde mondialisation » semble engagée dans un processus durable. Le volume global du PIB mondial devrait presque tripler, passant de 35 trillions de dollars en 2005 à 90 en 2030. L'expansion de la finance internationale, qui représente plus de dix fois le PIB mondial, tandis que le volume des opérations de change représente 50 fois celui des échanges réels de biens et de services, se poursuivra, mais pourrait se heurter à une contestation croissante de ses excès.

Stimulés par l'ouverture des frontières, le développement des réseaux de communication et des transports, les besoins de main-d'œuvre, mais aussi les inégalités et les conflits, les flux migratoires, aujourd'hui d'une ampleur et d'une dispersion inédites, s'intensifieront : le nombre de migrants transcontinentaux pourrait atteindre 450 millions en 2050 (contre 240 aujourd'hui), tandis que celui des réfugiés climatiques pourrait s'élever à 220 millions en 2040.

L'explosion des flux immatériels (diffusion de données, d'information, d'images, d'idées en temps réel) pourrait connaître de nouvelles accélérations avec la révolution en cours des technologies de l'information et de la communication, dont le multimédia et internet ne sont qu'une première vitrine. Les interconnexions, toujours plus nombreuses, renforceront le processus de mondialisation. Puissant accélérateur des transformations sociales et politiques (à l'instar du rôle joué par internet et les réseaux sociaux dans les révoltes et révolutions du monde arabe en 2011), l'accroissement des flux immatériels pourrait même contribuer à l'établissement d'une nouvelle organisation de la société mondiale.

En tout état de cause, l'accélération et la diversité des échanges d'hommes, de biens, de services et d'idées poseront des difficultés de maîtrise croissantes pour les États.

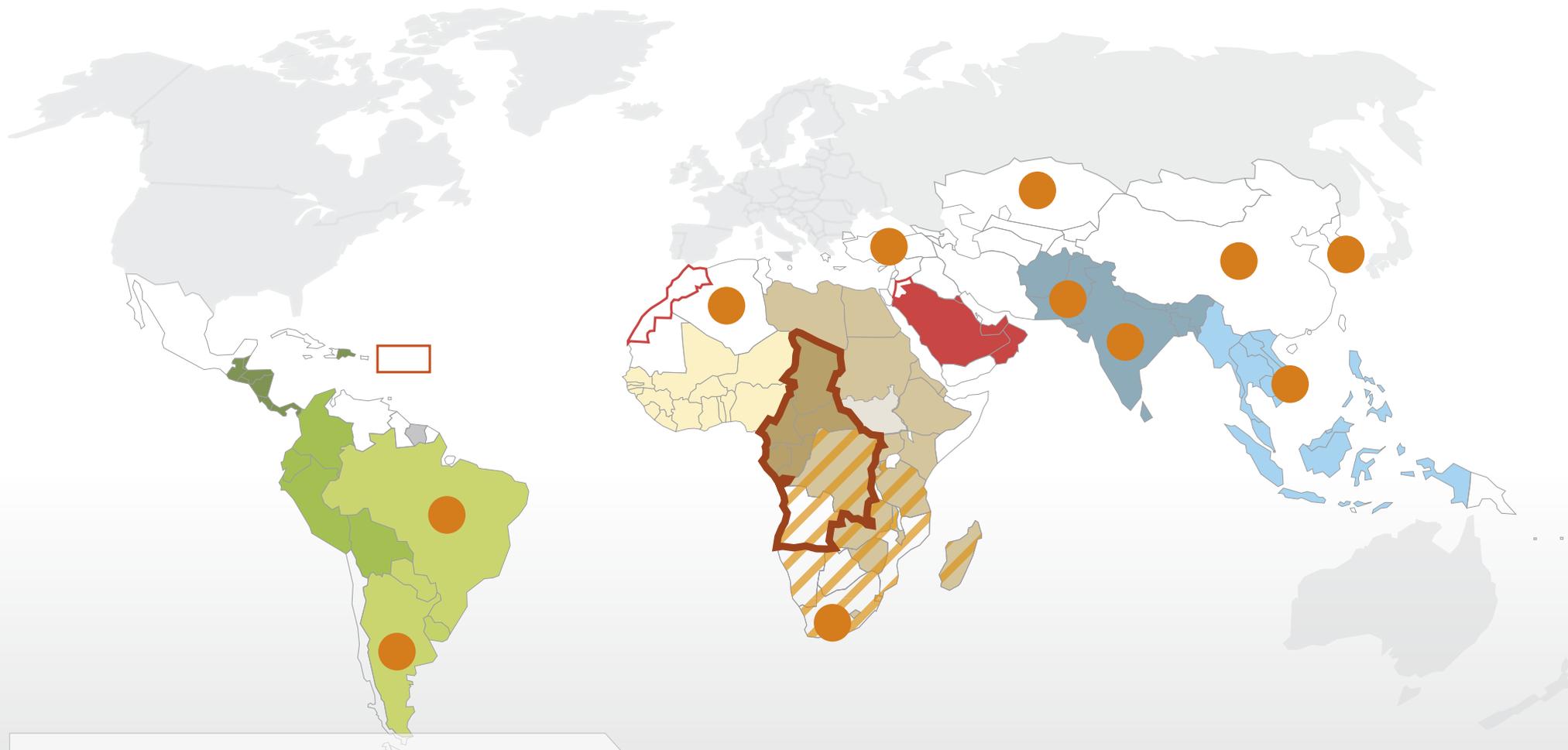
## Révolutions technologiques

Moteur de la mondialisation, l'accélération du rythme des innovations technologiques et scientifiques devrait se poursuivre. Les trente prochaines années pourraient connaître de nouvelles révolutions d'ampleur et de portée comparables à celles qui ont marqué les dernières décennies.

Ces mutations constitueront des enjeux stratégiques majeurs et auront des répercussions déterminantes sur les relations internationales (démultiplication des capacités d'action, redistribution de la puissance, transformation de l'environnement, etc.), en même temps qu'elles précipiteront le bouleversement du rapport de l'individu au temps, à l'espace, au monde, qui est à l'œuvre depuis un demi-siècle.

Il est fort probable qu'une large redistribution planétaire des connaissances et des savoir-faire – particulièrement dans les domaines des sciences biologiques et des technologies – s'opérera dans les prochaines décennies. La convergence entre technologies civiles et militaires étant de plus en plus marquée, les puissances émergentes sont appelées à rattraper – jusqu'à un certain point – les pays occidentaux dans les domaines où leur supériorité était jusqu'ici incontestée ; certaines pourraient même les dépasser.

La sphère des techniques et des technologies considérées comme stratégiques constituera ainsi un champ important de réinvestissement et d'intervention de l'État, à commencer dans le domaine militaire.



## Intégrations économiques au Sud, 2011

- |   |  |   |  |
|---|--|---|--|
| <span style="color: green;">■</span> Communauté des pays andins (CAN)   | <span style="color: yellow;">■</span> Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)  | <span style="color: red;">■</span> Conseil de coopération des pays du Golfe (CCG)             | <span style="color: orange;">●</span> Coopération nucléaire civile avec d'autres pays du Sud |
| <span style="color: darkgreen;">■</span> Marché commun d'Amérique Centrale (MCAC)   | <span style="color: brown;">■</span> Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC)   | <span style="color: red;">—</span> Demande d'adhésion au CCG en 2011                          | Afrique du Sud / Algérie   |
| <span style="border: 1px solid orange; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> Communauté caribéenne (CARICOM) | <span style="color: tan;">■</span> Marché commun pour l'Afrique de l'Est et du Sud (MCAES)           | <span style="color: blue;">■</span> Accord commercial préférentiel d'Asie du Sud (ACPAS)      | Algérie / Argentine  |
| <span style="color: lightgreen;">■</span> Marché commun d'Amérique du Sud (MERCOSUD)  | <span style="color: #e6b89c;">■</span> Communauté de développement d'Afrique australe (CDAA)         | <span style="color: lightblue;">■</span> Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) | Algérie / Chine  |
|   | <span style="color: #c4582c;">■</span> Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CÉEAC) |   | Brésil / Argentine   |
|   |  |   | Chine / Pakistan   |
|   |  |   | Corée du Sud / Turquie   |
|   |  |   | Corée du Sud / Inde  |
|   |  |   | Corée du Sud / Viêt-nam  |
|   |  |   | Inde / Kazakhstan  |

Source : OCDE/AFP

## Des défis globaux, exacerbés par la mondialisation, sources de tensions

Si la mondialisation peut s'imposer comme une source de croissance à l'échelle mondiale, elle est aussi porteuse de vulnérabilités nouvelles. L'accroissement des déséquilibres générés par la mondialisation constituera une source de tensions et d'instabilité accrues.

- Alors que la population mondiale devrait croître de 25 %, pour atteindre 8,8 Md d'habitants en 2040 (avant une diminution de l'accroissement naturel à compter de cette date), le déséquilibre démographique entre pays développés, à faible croissance naturelle, et pays de la « diagonale de croissance démographique », s'étendant de l'Afrique subsaharienne jusqu'à la Péninsule arabique, à l'Afghanistan, au Pakistan et au Nord de l'Inde, s'accroîtra. Le vieillissement de la population, lié à l'allongement de la durée de la vie et à la baisse de la fécondité, devrait toucher l'ensemble des continents, mais il devrait être plus rapide dans les pays en développement. Dans ces pays, le plus souvent dépourvus d'un système de protection sociale, ce phénomène constituera un enjeu majeur, en particulier en terme de stabilité politique et sociale.
- Le mouvement d'urbanisation devrait progresser, bien qu'à un rythme moindre. En 2040, les villes concentreront 65 % de la population mondiale. Alors que 95 % de l'accroissement démographique devraient être absorbés par les villes des pays en développement (où vivront 80 % des citadins), l'urbanisation non contrôlée multipliera les risques d'instabilité (catastrophes urbaines, tensions, problèmes environnementaux, etc.).

- Le changement climatique semble inéluctable à l'horizon considéré, même si son ampleur et sa rapidité font l'objet de débats entre experts. Il devrait se traduire par une aggravation et une multiplication d'événements climatiques extrêmes, avec des répercussions tant sur le plan environnemental qu'économique, sanitaire et stratégique (augmentation du risque d'occurrence de conflits, déplacements de population, militarisation de certaines zones stratégiques), qui affecteront inégalement les différentes régions de la planète, les zones semi-arides ou arides devant être les plus touchées. L'adaptation des modes de vie et de consommation deviendra un défi crucial auquel les sociétés ne pourront se soustraire.
- L'accès aux ressources naturelles – eau douce, terres arables, denrées alimentaires, matières premières, en particulier énergétiques et minérales – constituera l'un des principaux défis auxquels sera confrontée l'humanité. L'accès sécurisé aux zones de production des ressources énergétiques, en particulier au Moyen-Orient et en Afrique, ainsi que la sécurisation du transport (routes maritimes, détroits et parcours d'oléoducs, notamment en Asie centrale, en Russie et en Iran, approches terrestre, spatiale et aérienne) deviendront des enjeux stratégiques de plus en plus cruciaux, en particulier pour les pays dépendants.
- L'accroissement des inégalités dans la répartition de la richesse, tant à l'échelle nationale qu'internationale, en dépit d'une réduction globale de la pauvreté<sup>4</sup>, exacerbera l'instabilité sociale et politique, et alimentera les phénomènes de radicalisation.

- Les grands déséquilibres économiques mondiaux (excédents massifs pour les uns, notamment en Asie, et déficits excessifs pour les autres, particulièrement aux États-Unis et en Europe), aggravés par la mondialisation financière, renforceront le risque de crises systémiques.
- Sous les effets pervers de la mondialisation et de la rivalité croissante des États sur le terrain du *soft power*, les revendications identitaires et religieuses pourraient s'exacerber et les phénomènes de radicalisation s'amplifier. Les conflits mobilisant le référent religieux et instrumentalisant l'identité communautaire continueront à se développer sur fond de délitement de certains États faibles, de déstructuration sociale et économique, de déficit du sentiment de citoyenneté.
- Les risques d'applications controversées ou dangereuses des innovations technologiques (nanotechnologies, biotechnologies, robotique), qui s'émancipent de plus en plus du contrôle des États, soulèveront des questions éthiques (clonage, eugénisme, intelligence artificielle, etc.) et seront susceptibles de constituer des menaces croissantes pour la sécurité des personnes, des populations et des États. Les interconnexions toujours plus poussées grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication seront aussi sources de vulnérabilité accrue : instrument de propagande, de désinformation, de répression et de surveillance, vecteur de propagation de la haine raciale ou religieuse, outil de guerre et de recrutement par les groupes criminels et moyen de piratage informatique, etc.

<sup>4</sup> Le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté pourrait diminuer de moitié d'ici 2040 et passer de plus de 1 Md aujourd'hui à 500 M de personnes.

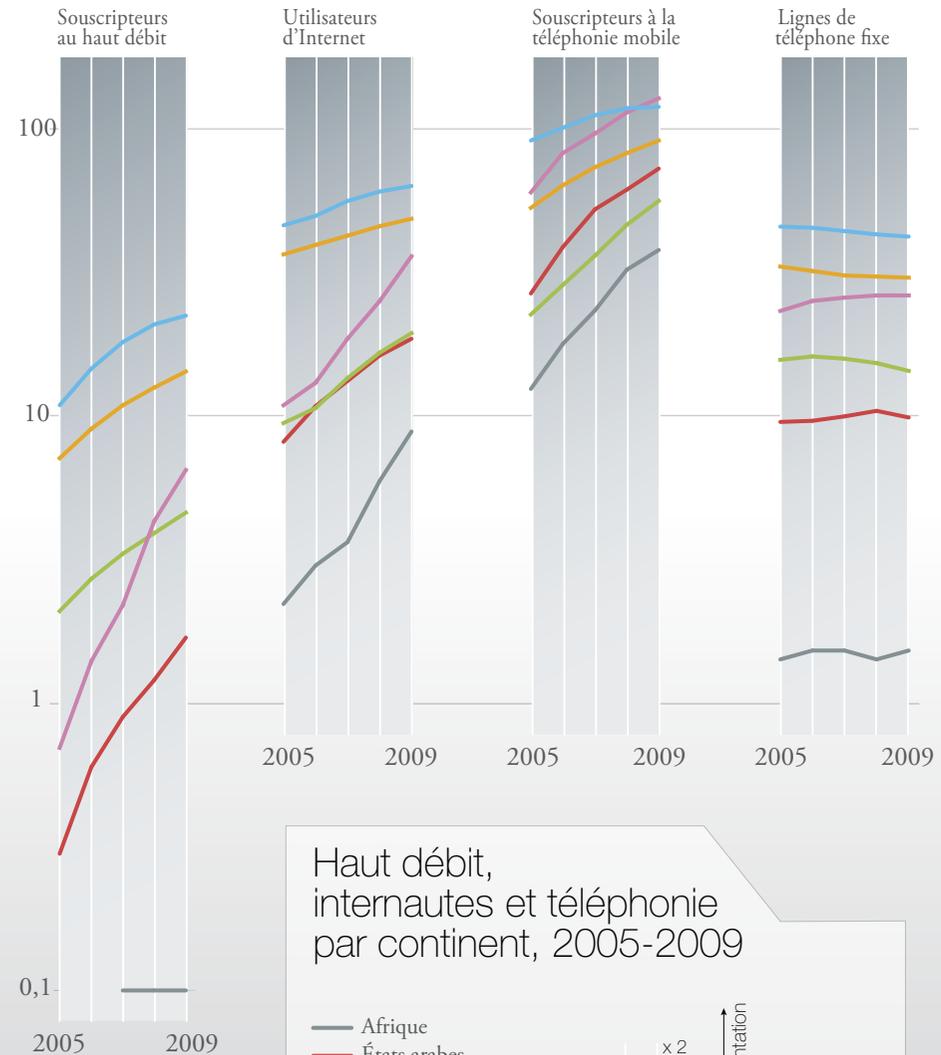
### Une exigence croissante de régulation internationale

Si l'émergence d'un « gouvernement du monde » reste improbable à l'horizon 2040, les interdépendances croissantes et les défis globaux devraient déboucher sur une demande accrue de coopération multilatérale, qui sera de plus en plus complexe et composite. La nécessité de réduire les risques systémiques et de contrôler les flux au niveau mondial s'imposera de plus en plus dans un nombre croissant de domaines : économie et finance, mais aussi migrations, santé, environnement, nouvelles technologies de l'information et de la communication. Elle exigera le renforcement des instruments internationaux de régulation, de la coordination et le développement des outils de coopération.

Dans un environnement en constante évolution, l'érosion progressive de la puissance américaine et l'émergence d'une oligopolarité ou d'une multipolarité relâchée pourraient affaiblir l'ensemble des organisations régionales et multilatérales, en particulier les alliances, sommées d'adapter leurs agendas, leurs missions et leurs pratiques, et engendrer une forme de protectionnisme stratégique de la part des États. Les tensions entre légitimité, représentativité et efficacité des organisations internationales (Onu, institutions financières internationales) devraient, en outre, continuer à caractériser, voire entraver la gouvernance mondiale.

Dès lors, le risque structurel majeur pourrait consister à assister, en parallèle, à une interdépendance croissante et à un affaiblissement des acteurs et des instruments de régulation. La stabilité du système international dépendra donc de la capacité des États à renouveler ou à créer les outils de gouvernance et de sécurité adéquats aux niveaux bilatéral, régional et global.

Toutes les valeurs sont rapportées à 100 habitants



# 3 Une période de transition géopolitique marquée par une instabilité et une volatilité croissantes

**En l'absence d'un dispositif robuste de régulation, les recompositions géopolitiques, dans un espace de plus en plus globalisé et interdépendant, pourraient s'accompagner d'une montée progressive des tensions et d'une augmentation de la conflictualité, tant à travers le risque de confrontations interétatiques qu'en raison de la progression des menaces asymétriques.**

## **Un risque de « vide stratégique » et d'extension des zones de fragilité**

L'érosion du *leadership* américain et l'affirmation parallèle de différents pôles – organisés autour des puissances émergentes à vocation mondiale (Chine, Inde), régionale (Brésil, Turquie) ou fondés sur des alliances pragmatiques selon les intérêts en jeu – n'impliqueront pas pour autant mécaniquement la constitution d'un nouveau dispositif régulateur du système international.

Au contraire, une réduction du niveau d'engagement des puissances occidentales, américaine et européennes, sans que le relais soit pris par des puissances émergentes responsables, créerait un vide de pouvoir et laisserait le champ libre aux acteurs internationaux – étatiques et non-étatiques – perturbateurs.

## **Un risque d'extension des zones de fragilité**

Les zones de fragilité du système international pourraient s'établir prioritairement à la jonction des différentes sphères d'influence, notamment lorsque des intérêts relatifs à l'accès aux ressources seront en jeu. Les espaces concentrant les principaux flux d'échanges demeureront des zones privilégiées de conflictualité. Dans certains cas, l'accès à des matières premières rares et déterminantes pour le développement de certaines technologies clés pourrait déclencher des crises dans des zones aujourd'hui préservées (Sibérie, Arctique).

Avec le risque de multiplication des États fragiles, voire faillis, les organisations mafieuses et terroristes verront leurs activités clandestines prospérer dans de nouvelles « zones grises ».

Ces menaces deviendront structurantes dès lors qu'elles affecteront des points stratégiques, notamment en matière de transit des ressources énergétiques.

## **Une conflictualité en évolution**

En dépit de nombreuses crises, le niveau de la conflictualité est souvent présenté aujourd'hui comme historiquement bas. Cette tendance pourrait évoluer au cours des prochaines décennies, dans un environnement international plus volatil et plus complexe. L'usage de la violence collective pourrait devenir plus imprévisible, glissant dans de nouveaux champs, y compris immatériels, au gré des innovations technologiques et des évolutions sociétales.

Le mouvement de recompositions géopolitiques pourrait être marqué par un accroissement des « rivalités de puissance », des confrontations entre pôles, voire des conflits entre États (guerres de rareté, revendications tant d'ordre territorial qu'extraterritorial). L'Asie, en particulier, devrait demeurer marquée par la possibilité de conflits classiques majeurs, susceptibles d'affecter profondément la stabilité internationale.

La recomposition géostratégique pourrait en outre générer une nouvelle forme de conflictualité qui, se fondant de moins en moins dans les référentiels de guerre ou de crise tels qu'identifiés aujourd'hui, pourrait conjuguer diverses formes de lutte ou de contestation plus ou moins intense. La distinction entre conflits interétatique et intra-étatique, entre guerres régulière et irrégulière, entre conflits de basse et de haute intensité sera de plus en plus floue. L'imbrication entre acteurs étatiques et non-étatiques, opérant selon des modes d'action de plus en plus variés, sera de plus en plus complexe.

## **Des menaces transnationales et asymétriques en progression**

Alors que la capacité de nuisance et les menaces générées par les États « perturbateurs » devraient persister, celles résultant des acteurs non-étatiques devraient s'intensifier à mesure que se développe la mondialisation.

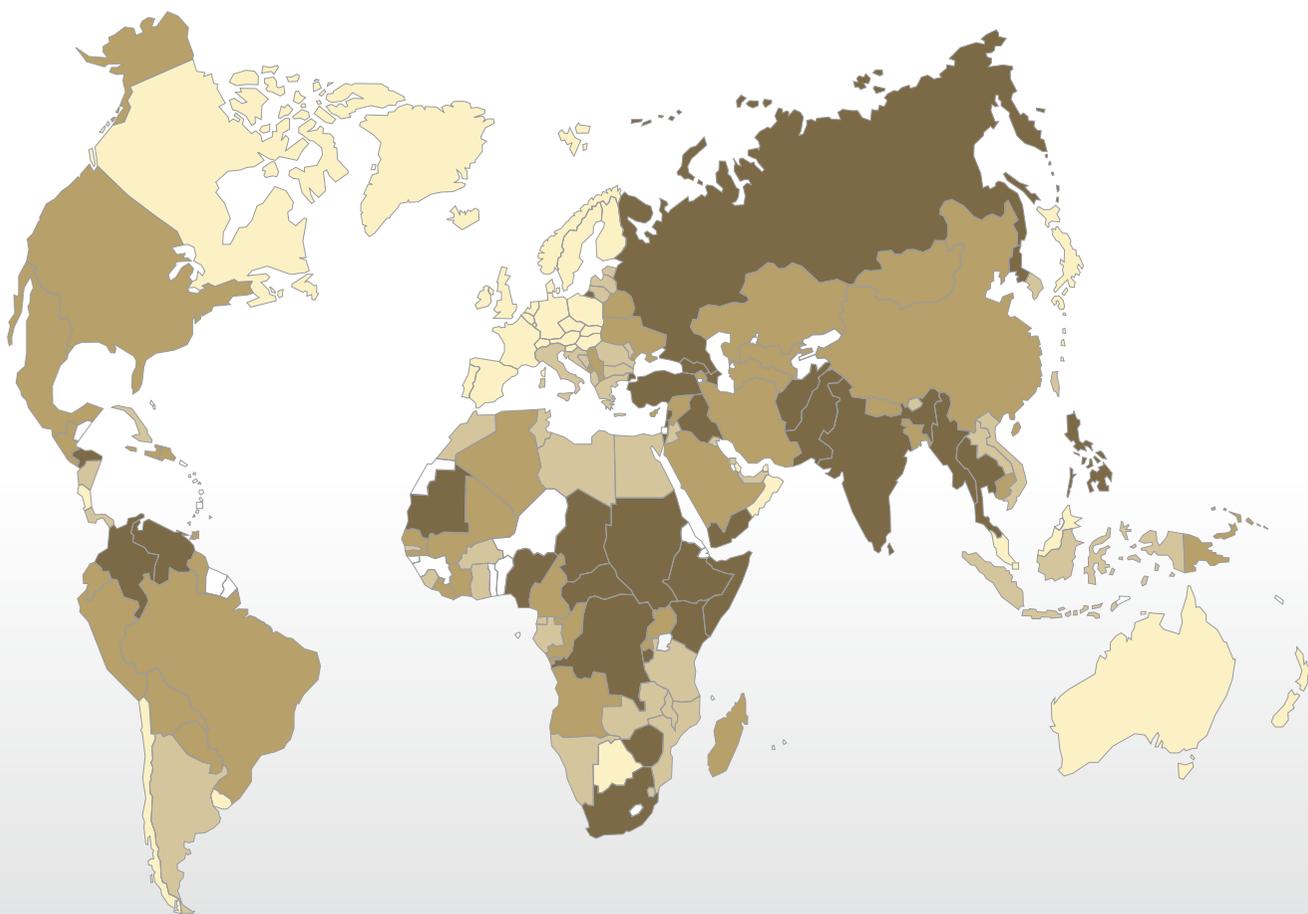
La prolifération des armes de destruction massive – nucléaires, mais aussi bactériologiques et chimiques – et de leurs vecteurs devrait constituer l'un des risques les plus sérieux des années à venir. Elle continuera d'être facilitée par le développement des échanges et par la diffusion de connaissances et de technologies, souvent duales. Le risque d'emploi de l'arme nucléaire ou d'engins radiologiques pourrait augmenter (escalade entre deux puissances nucléaires, acquisition d'armement ou de technologies par un nombre croissant d'acteurs étatiques, y compris à faible capacité, et/ou par des acteurs non-étatiques, notamment les groupes terroristes, etc.). Dans ce contexte, l'adaptation et le renforcement des régimes de non-prolifération et d'interdiction resteront une question centrale.

Si la multipolarité est susceptible d'absorber une partie des contestations idéologiques, le terrorisme restera une stratégie asymétrique efficace et rentable pour les plus faibles et les plus irréductibles, et il continuera de prospérer sur le terreau de la pauvreté, des inégalités économiques et sociales, de la défaillance et de la mauvaise gouvernance des États. Les groupes terroristes devraient s'appuyer de manière croissante sur les technologies de l'information et pourraient bénéficier d'un accès plus facile à des moyens de destruction supérieurs et plus « sophistiqués ».

Après la disparition de son leader charismatique et sous l'effet des poussées démocratiques dans le monde arabe, le jihadisme pourrait perdre une partie de son ancrage idéologique et servir de plus en plus de « paravent » permettant de légitimer des activités participant de la criminalité organisée. La menace terroriste jihadiste pourrait perdre la centralité stratégique qu'elle avait acquise brutalement après les attentats du 11 septembre 2001.

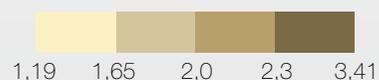
La criminalité organisée transnationale (trafics d'armes, de drogue, d'êtres humains, piratage de la propriété intellectuelle, piraterie maritime, blanchiment, etc.) continuera de profiter de la mondialisation. Avec la raréfaction de certaines ressources naturelles, l'économie illicite pourrait trouver de nouveaux créneaux d'expansion.

L'alliance, aujourd'hui ponctuelle, entre groupes terroristes et groupes appartenant à la criminalité organisée pourrait se systématiser, rendant beaucoup plus difficile la lutte contre ces deux menaces.



## Global Peace Index - 2010

Global Peace Index \*



□ Absence d'information

\* Le GPI est un indicateur de pacifisme variant de 1 à 5, 1 étant une situation de paix et 5 une situation conflictuelle. Il est basé sur 24 indicateurs socio-économiques, militaires et sécuritaires.

Source : Institute for Economics and Peace, 2010 GPI results report, [www.visionofhumanity.org](http://www.visionofhumanity.org)

# 4 Les implications pour notre outil de défense

### Adapter notre défense au nouveau contexte stratégique

Prenant acte de la diminution progressive de leur puissance relative, les États-Unis, qui devraient recentrer leurs efforts sur la zone Pacifique, demanderont à leurs alliés européens de s'investir davantage dans leur environnement stratégique immédiat. Moins impliqués dans des opérations militaires n'engageant pas directement leurs intérêts, ils inciteront ces derniers à accroître leur effort de défense, notamment à travers des alliances dont ils devraient chercher à conserver la maîtrise.

Sous l'effet de ce redéploiement, le fonctionnement traditionnel des alliances devrait se trouver significativement modifié. Celles-ci devraient évoluer vers des structures plus souples et plus mouvantes, moins subordonnées à des objectifs de long terme qu'à la sauvegarde des intérêts de chacun des pays membres, à travers une approche plus pragmatique. Même s'il est probable que ces alliances garderont un fort caractère normatif dans le champ opérationnel, celles-ci seront, avec la multiplication des coalitions à géométrie variable, probablement moins contraignantes sur le plan politique, et elles n'engageront pas nécessairement l'ensemble des alliés.

Dans un contexte de contrainte budgétaire croissante pour l'ensemble des pays européens au moment même où s'affirment de nouveaux grands acteurs stratégiques, le risque d'un déclassement stratégique pourrait conduire à un sursaut en faveur d'un renforcement de l'Europe de la défense. Combinant différents formats, allant de partenariats à la carte à des alliances plus structurées, elle devrait progressivement permettre la mutualisation de certaines capacités militaires et, à terme, être en mesure de produire des résultats opérationnels significatifs.

Dans le même temps, notre statut de puissance nucléaire, nos responsabilités internationales, nos accords de défense et le poids de la France d'outre-mer distingueront nos intérêts nationaux de ceux de nos principaux partenaires. Sauf à revoir significativement le niveau de nos ambitions, cette « identité stratégique » nous imposera de disposer d'une marge d'autonomie substantielle, à même de couvrir des champs d'intérêts spécifiques.

La crédibilité opérationnelle des forces françaises sur le long terme reposera sur la préservation d'une masse critique permettant de garantir un niveau d'autonomie compatible avec le statut et les intérêts nationaux. Cette exigence imposera une réflexion sur l'architecture de défense française, organisée autour d'un socle militaire robuste et sur de nouveaux mécanismes de partenariat.

La question des formats et des capacités militaires des forces armées européennes et françaises se posera avec une acuité croissante. Dans le champ capacitaire, un nouvel équilibre entre les logiques qualitative et quantitative devra être défini. La nature évolutive de la conflictualité et la redistribution de la puissance obligeront à maintenir, quelles que soient les circonstances, un seuil de réactivité et un niveau de vigilance suffisants pour contrer les menaces prévisibles, répondre aux situations d'urgence et, au pire, parer des ruptures stratégiques toujours possibles.

Alors que les interventions militaires auront de plus en plus lieu dans un cadre multinational, à travers les alliances ou des coalitions *ad hoc*, l'interopérabilité des forces sera cruciale entre Européens et nécessaire avec les Américains.

La coordination avec les autres partenaires (logique interministérielle, travail avec les acteurs locaux, y compris privés) constituera également un levier opérationnel important.

### Se préparer aux engagements militaires futurs

Dans un contexte de probable augmentation du niveau de la « conflictualité », l'évolution du champ des confrontations armées, intégrant différentes formes d'affrontements, luttes ou contestations d'intensité diverse, devrait se révéler plus contraignante pour l'emploi de la force armée.

Maîtriser ce champ de conflictualité, plus volatil, impliquera notamment le renforcement des actions de prévention et d'influence. Pensées selon une approche globale et coordonnées dans un cadre souvent multinational, ces actions « amont » et « aval » pourraient ainsi prendre une part croissante dans le champ stratégique.

L'adaptation aux nouvelles contraintes de cet environnement opérationnel exigera également de concevoir et de planifier des actions plus indirectes permettant, par une meilleure combinaison des forces (expéditionnaires, locales, privées) sur des segments spécifiques, de contenir et de contraindre un adversaire plus hétérogène. Cette approche aura naturellement un impact sur le niveau d'empreinte au sol des opérations militaires de la France.

Enfin, le besoin de sécurité et de protection des espaces nationaux et des populations devrait conduire l'ensemble des pays européens à repenser l'engagement des armées sur la scène intérieure.

Tirant partie d'aptitudes spécifiques et d'un potentiel de forte réactivité, les armées pourraient se trouver plus fortement impliquées dans des actions d'urgence et, plus généralement, de protection du territoire et des populations.

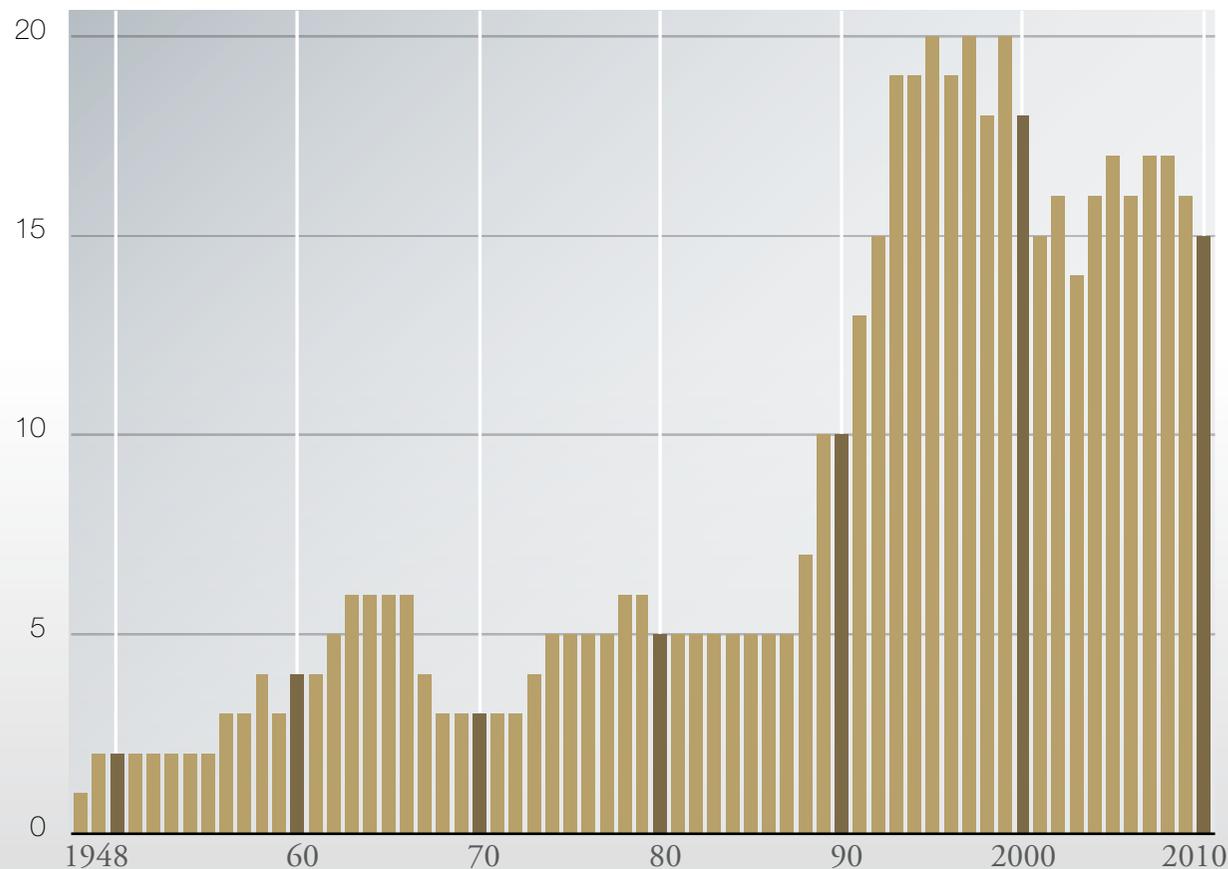
#### Assurer une autonomie industrielle et technologique

La diffusion des connaissances technico-scientifiques devrait conduire, à moyen terme, à un relatif nivellement de la puissance entre les grands acteurs de la scène internationale, voire à une avance de quelques pays émergents dans le développement de certaines armes.

Dans ce contexte de concurrence accrue, une politique industrielle ambitieuse devra être en mesure de répondre aux contraintes croissantes de la mondialisation (délocalisations, préservation de la compétitivité). Elle devra reposer à la fois sur le développement de partenariats avec nos partenaires historiques – voire avec d'autres pays dont la France appuierait la montée en puissance – et sur l'approfondissement du marché européen.

Enfin, l'implication croissante des pays émergents dans le financement de l'économie française et européenne pourrait conduire les États à renforcer leur fonction d'encadrement industriel, notamment pour préserver certains secteurs considérés comme prioritaires pour la défense des intérêts nationaux et européens. La question du renforcement des législations spécifiques pour protéger des intérêts stratégiques devrait ainsi se poser, notamment pour la France et l'UE.

L'ensemble de ces tendances, qui pèseront sur l'outil de défense de la France, exigera donc un important travail d'adaptation, à la hauteur des défis auxquels notre pays devra faire face.



## Opérations de maintien de la paix

Nombre d'opérations cumulées, 1948-2010

Source : ONU, [www.un.org/en/peacekeeping/dpko.shtml](http://www.un.org/en/peacekeeping/dpko.shtml)

Atelier de cartographie de Sciences Po, 2010